

Règlement du Coq du Massif des Vosges

L'épreuve est ouverte aux 16 premiers du classement final du Grand Prix du Massif des Vosges. En cas d'absence les suivants seront retenus dans l'ordre du classement.

Parcours technique : Départ 10 heures Deux manches chronométrées

- **Première manche** : ordre de départ en fonction du classement du Grand Prix.
- **Deuxième manche** : ordre inversé par catégorie.

Le meilleur temps des deux parcours sera retenu pour établir un classement final qui fera l'objet d'un palmarès.

Slalom parallèle : l'heure de départ sera fixée en fin du parcours technique.

Ordre de départ selon le règlement du coq d'or et selon le classement du grand Prix du Massif des Vosges :

Le 16^{ème} rencontre le 1^{er} de chaque catégorie, le 15^{ème} rencontre le 2^{ème}, etc...

La différence de temps entre le premier et le second est enregistrée.

Si un concurrent tombe à une manche, il lui sera attribué un différentiel défini selon le tracé. (1,5s. maxi)

Le concurrent qui aura réalisé le meilleur différentiel sur les deux manches sera qualifié pour le second tour.

Un palmarès sera effectué en fin d'épreuve. Chaque concurrent présent sera récompensé.

Le jury sera composé de Jean Pierre Antoine (représentant des ESF du massif), Jean Claude L'Épingle (Président de la commission alpine), d'un arbitre désigné sur place et prendra toute décision d'ordre technique ou réglementaire.

Une journée inoubliable en 2003, somptueuse en 2004... quelles surprises en 2005 ?